La station d'épuration CITEAU, une step du futur refuge LPO

Prix National du Génie écologique 2022 - Dossier de candidature "Milieux urbains"



Présentation synthétique du projet

Profitant de la construction d'une nouvelle station d'épuration (CITEAU) en 2011, le Syndicat de traitement des eaux Saône Beaujolais (STEUSB) a mis en œuvre un volet environnemental ambitieux : bâtiment basse consommation, réutilisation des eaux usées traitées, création d'un réseau de chaleur à partir de l'énergie fatale des eaux usées, gestion écologique des espaces ouverts par pâturage.

Au-delà du traitement des eaux usées, l'ambition porte sur l'ensemble du site d'une surface d'environ 8000m2 avec la restauration écologique de l'emprise de l'ancienne station d'épuration démolie. Le projet a consisté en la restauration du site en prairies humides du Val de Saône avec labellisation en refuge LPO via la réalisation d'aménagements propices à la biodiversité : 3 mares à amphibiens, murs à insectes, plantations, clôtures, mise en place d'espèces animales adaptées et de sites d'accueil de la faune sauvage, verger écologique. L'évolution de la biodiversité est suivie chaque année par des experts issues des associations Arthropologia et LPO.





Acteur porteur de la candidature

Syndicat de traitement des eaux Saône Beaujolais (STEUSB), EPCI composé des communes de Belleville-en-Beaujolais et de Taponas dans le département du Rhône

Description générale du site (éléments topographiques, etc.)

Le refuge LPO s'étend sur l'ensemble du site actuel de la station d'épuration CITEAU et du site limitrophe de l'ancienne station d'épuration, incluant les ouvrages « industriels », les bâtiments du personnel, des zones pâturées et une zone naturelle avec des zones humides.

Localisé en Val de Saône, l'environnement proche est plutôt artificialisé entre l'agglomération de Belleville et l'autoroute A6 avec le maillage de bretelles qui en découlent à l'est. Présence de quelques jardins partagés et une friche, le site aboutit à des cultures et des espaces urbanisés d'un côté et à un passage sous l'A6 de l'autre par une voie verte aménagée. Ce passage permet de connecter la station aux espaces agricoles voisins pour éviter la voie rapide. De l'autre côté de l'autoroute, les milieux sont plus naturels, avec un secteur bocager en bord de Saône.

Enjeux environnementaux majeurs du site

Le tènement de l'ancienne station d'épuration constitue une zone naturelle d'expansion des crues de la Saône. La démolition de la station et la sanctuarisation du site en espace naturel écologique constitue donc un enjeu environnemental prépondérant dans la lutte contre les inondations.

La friche (broussailles et arbustes spontanés) accueille des espèces comme le Merle noir, la Fauvette à tête noire, l'Hypolais polyglotte et le Rouge gorge familier. La zone de prairie est une zone de chasse idéale pour les insectivores et autres prédateurs tel que le Faucon crécerelle.

Situé au bord de l'autoroute A6, le site présente un potentiel important d'intégration de corridors écologiques pour permettre la connexion entre différents réservoirs de biodiversité.

Contexte socio-économique du site

Le CITEAU est implanté à la sortie de l'autoroute A6 et à l'entrée de la commune de Belleville-en-Beaujolais. Stratégiquement situé, point de convergence de l'urbain et du rural, des grands axes routiers et d'une voie verte aménagée, de l'univers industriel et des espaces naturels, le site constitue le symbole d'un mariage réussi entre divers usages.

Le CITEAU est régulièrement ouvert au public (visites scolaires, journées du patrimoine, semaine du développement durable, etc.) afin de valoriser l'intérêt du site et des initiatives réalisées, et de sensibiliser la population aux thématiques en lien avec la biodiversité.

Enjeux de l'action

Les enjeux principaux du projet sont :

- la restauration de prairies humides, notamment dans le but de recréer une zone naturelle d'expansion et de stockage des crues de la Saône,
- l'augmentation de la biodiversité dans une zone soumise à une forte urbanisation et entourée d'infrastructures routières importantes, en recréant des espaces naturels propices au
- développement floristique et faunistique, et en favorisant les corridors écologiques, la création d'un espace pédagogique et d'un site d'exemplarité.

Objectifs de l'action

Pour répondre aux différents enjeux précités, plusieurs objectifs ont été fixés :

- pérenniser la gestion écologique des espaces naturels et bâtis du CITEAU, ainsi que des aménagements divers (nichoirs, hibernaculum, plantations indigènes...),
- maintenir une gestion écologique sur l'ensemble du site et sans pesticides,
- créer des zones humides par implantation de mares écologiques,
- suivre l'évolution de l'ensemble des aménagements préconisés en faveur de la biodiversité (éviter l'eutrophisation, espèces exotiques, tailles, tontes, etc.),
- envisager les moyens d'enrayer la progression d'espèces envahissantes (Robiniers),
- favoriser des zones de prairies fleuries et implanter des murs et hôtels à insectes,
- préserver les zones de friches et favoriser des zones forestières (bosquets).
- limiter l'entretien des prairies à 1 à 2 fauches tardives,
- favoriser les connexions en aménageant des corridors écologiques et écotones,
- développer la connaissance de la biodiversité locale par le biais d'inventaires et suivis naturalistes,
- favoriser les rencontres et échanges entre les divers acteurs du CITEAU en ce qui concerne les méthodes de gestion du Refuge LPO CITEAU,
- informer, communiquer et sensibiliser auprès des usagers (salariés et visiteurs) sur les autres valeurs et fonctions des écosystèmes présents sur le site.

Coordonnées

Belleville-en-Beaujolais Documents Dossier de candidature Génie écologique 2022 - Nid'Apus

Dossier de candidature pour le Prix National du Génie écologique 2022 déposé pour le Prix spécial Milieux Urbains.

Le Syndicat de Traitement des Eaux Usées Saône Beaujolais (STEUSB) a mis en service la station d'épuration CITEAU (Centre Intercommunal de Traitement de l'EAU) en mai 2011. Le syndicat a souhaité poursuivre l'aménagement du tènement de l'ancienne station d'épuration, désormais libéré de tous les ouvrages.

L'opération de démolition de l'ancienne station a permis de répondre en partie à la problématique générale des compensations cote/cote pour restituer des zones propices à stocker temporairement les inondations de la rivière Saône.

L'objectif que le syndicat a souhaité atteindre est de valoriser cette parcelle dans le cadre de sa politique de développement durable de terrain, enjeu qui sous-tend les projets existants du syndicat, et notamment la classification de la station d'épuration en « STEP du futur », grâce à de nombreuses actions environnementales déjà en place : bâtiment basse consommation, réutilisation des eaux usées traitées, création d'un réseau de chaleur à partir de l'énergie fatale des eaux usées, mise en place d'un verger écologique, gestion écologique des espaces ouverts par pâturage, etc.

Informations complémentaires

Thématiques
Biodiversité
Eau
Auteur
Syndicat de traitement des eaux Saône Beaujolais (STEU)
Écrit le
2024
Date de publication
2020
Consulter le dossier
Liens utiles
Plus d'infos sur le Prix du Génie Ecologique
Contact

Sylvain MOREL,

Secrétaire général du STEUSB,

s.morel@ccsb-saonebeaujolais.fr,

06.48.15.69.46